

Mêle-toi de tes affaires . . .

sinon eux-autres vont s'en mêler



Syndicat de l'enseignement de la région du Fer - CSQ

Juin 2022

Rédaction : Mélanie Albert, Melly Rioux, Monica Chiasson, Sheila Leblanc



Lors du 15^e Congrès du SERF-CSQ portant le thème **La voie du SERF**, une centaine de personnes membres déléguées se sont prononcées sur les orientations du plan d'action du triennat 2022-2025. *Négociations, autonomie et posture professionnelle ainsi que pénurie de main-d'œuvre, valorisation des professions et environnement de travail post-covid* sont les orientations choisies par vos pairs.

C'est aussi lors de cet événement que l'exécutif du SERF-CSQ fut réélu par acclamation. Sheila Leblanc en tant que vice-présidente, Sheila Cormier en tant que secrétaire-trésorière et moi-même à titre de présidente, toutes les trois pour un deuxième mandat.

Un énorme MERCI de me redonner votre confiance pour les trois prochaines années. Plusieurs dossiers seront à travailler que ce soit au niveau local avec les différents centres de services scolaires ou encore au national avec l'aide de nos fédérations et de la CSQ afin que notre voix soit entendue au gouvernement. La négociation 2023 est à nos portes avec nos demandes syndicales qui doivent être déposées à la fin octobre 2022.

Dès l'automne, nous profiterons de la campagne électorale afin que les parties politiques s'engagent à ce que l'éducation soit une priorité et un investissement au Québec et non la considérer seulement comme une dépense.

En attendant, profitons toutes et tous des belles vacances qui s'offrent à nous. Bon été à vous et surtout soyez prudents! 😊

Monica Chiasson

Monica Chiasson, présidente



 **On est là!**
NÉGO 2023



On est là!, un thème rassembleur

La **cohésion** et la **solidarité** seront fondamentales pour cette négociation. À la CSQ, le thème de notre négociation, **On est là!**, se veut d'ailleurs **rassembleur**. Il met de l'avant notre solidarité envers nos membres et la population. Il est également porteur d'un message pour le gouvernement

<https://bit.ly/3zX7SLt>

Chères et chers collègues,

C'est avec reconnaissance que j'entame ce deuxième mandat à la vice-présidence du SERF-CSQ. **MERCI** de me donner le privilège de faire partie de votre vie syndicale. Vous êtes ma motivation quotidienne. La confiance que vous m'avez témoignée durant mon premier mandat m'apporte l'élan pour ce nouveau triennat. Le travail syndical est d'abord et avant tout un travail d'équipe. On aura beau mettre tout notre talent et notre énergie, ça ne peut être un succès sans l'apport de l'ensemble des membres. Je suis fière de porter votre voix et de pouvoir contribuer à ce travail collectif.

L'année 2022-2023 débute en nouveauté pour notre service direct aux élèves du CSS du Fer. L'affectation est devancée au 28 juin, il s'agit d'une première au SERF. Elle sera finalisée le 18 août par le comblement des postes temporairement vacants, des remplacements par établissement pour les personnes salariées régulières (clause 7-1.25) et par le comblement des remplacements pour l'année pour les personnes salariées non qualifiées de la liste de priorité d'embauche (clause 7-1.27).

À l'automne, un bilan de cette nouvelle façon de procéder sera effectué; un sondage sera également transmis aux membres du SDÉ du CSS du Fer pour connaître leur appréciation de l'expérience et ils auront à se prononcer sur la façon souhaitée quant au déroulement de la prochaine séance d'affectation pour l'année 2023-2024.

BONNES VACANCES !



Je souhaite à toutes et à tous des belles vacances. Il est temps maintenant de prendre ce moment essentiel pour vous et vos familles. Bon congé!

Syndicalement vôtre,

Sheila Leblanc, vice-présidente

Chers membres,

Je tiens à vous remercier encore une fois pour votre confiance. Je me sens privilégiée de pouvoir travailler un autre 3 ans pour vous et soyez assurés que je ferai tout mon possible pour être à la hauteur de vos attentes. Comme les vacances estivales arrivent à grands pas, je vous souhaite des moments inoubliables en famille et entre amis. En espérant qu'elles vous permettent de refaire le plein d'énergie, profitez en au maximum car vous le méritez grandement!

Sheila

Sheila Cormier, secrétaire-trésorière

xxx

Encore une autre année scolaire qui a passé vite comme jamais ! Vous pouvez être fiers de votre travail, de votre dévouement et des efforts que vous avez fournis tout au long de l'année. Je tiens à souhaiter un bel été à tout le personnel, mais spécialement à mes collègues du soutien. C'est une fierté pour moi d'être votre conseillère et de vous accompagner dans votre parcours professionnel.

Profitez bien de vos vacances! Je vous souhaite un été la hauteur de vos attentes!

Melley



C'est enfin le temps des vacances, la saison que vous avez méritée. Profitez-en pour flâner, relaxer, rire et refaire le plein d'énergie ! Je vous souhaite un bel été rempli de soleil et de petits moments de bonheur. Je suis là jusqu'au 30 juin pour répondre à vos questions si vous en avez.

Mélanie



Congé de maternité

Un petit rappel à toutes celles qui doivent accoucher cet été. N'oubliez pas d'appeler au centre de services pour les informer de votre date d'accouchement.

Et jusqu'au 30 juin, nous sommes disponibles pour répondre à vos questions ou faire vos lettres demandant votre congé de maternité ou parental.

Assurance-emploi

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions en lien avec vos prochaines demandes ou déclarations d'assurance-emploi. Rendez-vous sur la page Facebook du SERF, afin de voir les détails des assouplissements pour l'été 2022.

Melly Rioux

Conseillère pour le personnel de soutien

conseil-soutien@serf-csq.org

418-962-5375 poste 223

8-907 et du 8-9.08 de la convention collective - une réponse à un cri à l'aide !

Qu'est-ce que sont ces articles? En résumé, l'article 8-9.07 vient dire que lorsque la personne enseignante constate chez l'élève des difficultés persistantes et ce, malgré les interventions qu'elle a tentées ou malgré les services d'appui que l'élève a reçus, elle peut soumettre une demande d'aide à sa direction à l'aide d'un formulaire établi par le centre de service scolaire.

L'article 8-9.08 indique que la direction a alors 10 jours ouvrables pour répondre à la suite de la réception du formulaire. Si la personne enseignante n'est pas satisfaite de la réponse, elle peut faire part par écrit de son insatisfaction à l'équipe du plan d'intervention.

N'hésitez pas à vous servir de ce formulaire qui est là pour vous!

Mélanie Albert

Conseillère pour le personnel enseignant

conseil-enseignant@serf-csq.org

418-962-5375 poste 224

La nouvelle tâche

Dans le cadre de la négociation 2020, les parties patronales et syndicales ont introduit la notion de tâche annualisée dans la convention collective nationale. Le but premier : la reconnaissance de l'autonomie professionnelle du personnel enseignant dans l'accomplissement de ses fonctions et responsabilités.

Cette tâche annuelle comprendra les activités professionnelles devant être réalisées durant l'année de travail et le temps prévu pour les réaliser, à l'intérieur des 2 paramètres suivants : la tâche éducative (TE) et les autres tâches professionnelles (ATP).

Un guide explicatif est disponible et nous offrirons des formations sur la nouvelle tâche dès l'automne 2022. Surveillez vos courriels ! 😊

Projet-pilote d'aide à la classe

Le 31 mai 2022, le ministère de l'Éducation a procédé au dévoilement de la *Stratégie visant à valoriser le personnel scolaire* qui contient le projet-pilote d'aide à la classe.

L'annonce du déploiement de projets pilotes dans une centaine d'écoles dès la prochaine rentrée est une mesure très concrète qui aura rapidement des impacts dans les milieux. Les aides à la classe permettront de répondre non seulement aux besoins du personnel enseignant et des élèves, mais offriront également la chance au personnel de soutien de mettre à profit son expertise et ses qualifications, tout en lui permettant d'avoir accès à des postes avec un nombre d'heures plus intéressant.

<https://us06web.zoom.us/j/86722221057>

SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES

**PERSONNEL RÉGULIER EN ADAPTATION SCOLAIRE
ET PERSONNEL EN SERVICE DE GARDE**

HORAIRE :	8 h à 9 h	INSCRIPTION POUR TOUS
	9 h à 10 h	RENCONTRE SYNDICALE
	10 h	DÉBUT DE LA SÉANCE D'AFFECTATION

PREMIÈRE ÉTAPE : AFFECTATION **PAR ANCIENNETÉ** PARMI L'ENSEMBLE DES **PERSONNES SALARIÉES PERMANENTES ET RÉGULIÈRES** DU SECTEUR DES SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES.

DÉBUT DE LA DEUXIÈME ÉTAPE : LES **PERSONNES SALARIÉES** À L'ESSAI ET LES PERSONNES SUR LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMBAUCHE QUI SONT QUALIFIÉES.

MESSAGE IMPORTANT

Aucune procuration ne sera prise par le SERF-CSQ.

Pour ceux et celles qui ne peuvent assister, pour des raisons exceptionnelles, veuillez communiquer au 418-962-5375 avant le 27 juin, 16 h.

Il est de votre responsabilité DE NOUS FOURNIR VOS COORDONNÉES À JOUR : courriel, numéro de cellule ou numéro de téléphone personnel pour vous rejoindre afin d'assurer le bon déroulement de la séance d'affectation par ZOOM.

Vous recevrez un courriel du SERF **au plus tard, lundi le 27 juin, 16 h** avec les documents nécessaires à la séance. Vous devez vérifier votre courriel ou **COURRIEL INDÉSIRABLE** à partir de cette date.

Besoin d'information ? Contactez →

Centre de services scolaire du Fer | 418-964-2713 | claire.jomphe@csdufer.qc.ca
Syndicat de l'enseignement de la région du Fer-CSQ | 418-962-5375 | z61.fer@lacsq.org

Séance affectation services direct à l'élève

N'oubliez pas de vérifier vos courriels régulièrement et de communiquer avec le syndicat si vous n'avez pas reçu le lien ZOOM pour la séance d'affectation du 28 juin 2022.

Le syndicat doit détenir une copie des procurations avant les séances du 28 juin et 18 août 2022. Envoyez votre procuration (document disponible au SERF sur demande) dûment remplie à l'adresse suivante : conseil.soutien@serf-csq.org

Les nouveaux postes à combler sortis pendant l'été et les remplacements pour l'année 2022-2023 seront affichés vers le 15 août 2022 sur le site du Centre de services scolaire du Fer. Prenez le temps d'aller les voir et de vous assurer que vous avez reçu le lien ZOOM pour la séance du 18 août 2022. Communiquez avec nous si vous n'avez rien reçu.

La séance du 18 août n'est pas obligatoire, elle sert à combler les nouveaux postes et les remplacements pour l'année. Il n'est pas utile d'y assister, si vous n'avez pas l'intention de changer de poste. Il y a des heures pour chacune des étapes, vous devez vous présenter à l'étape qui vous concerne.

Pour toutes autres questions, communiquez avec moi : conseil.soutien@serf-csq.org

Melly

LE SERF-CSQ, LA VOIE DU FER

15^e CONGRÈS 2022

1^{er} ET 2 JUIN



Le 31 mai, 1^{er} & 2 juin dernier, avait lieu le conseil régional et le 15^e Congrès triennal SERF-CSQ au Centre des congrès de Sept-Iles.

L'évènement a permis entre autre de faire le point sur les actions réalisées lors des trois dernières années et d'orienter nos actions pour les trois années à venir; conférences, invités spéciaux, bilans, soirée sociale, kiosques d'information et bien sûr, les élections de vos personnes représentantes.

Félicitations aux membres de l'exécutif, Monica Chiasson, présidente, Sheila Leblanc, vice-présidente et Sheila Cormier, secrétaire-trésorière, qui ont toutes été réélues à leur poste respectif.



Josée Scalabrini, présidente FSE-CSQ et
Monica Chiasson, présidente SERF-CSQ



Sheila Leblanc, vice-présidente SERF-CSQ et
Éric Pronovost, président FPSS-CSQ



Les membres du conseil d'administration SERF-CSQ
Absente sur la photo : Annie Bernier, resp. secteur Fermont, enseignant



Sheila Leblanc, vice-présidente, Sheila Cormier, secrétaire-trésorière, Monica Chiasson SERF-CSQ et Maxime Garneau, conseiller FSE



Délégation Littoral, secteurs enseignant et soutien en compagnie de la mascotte ED - fan des profs



Délégations Moyenne-Côte-Nord et FGA/FP, secteur enseignant



Barbada de Barbade à l'animation lors de la soirée sociale



Délégation Sept-Iles, secteur enseignant



Délégation Port-Cartier, secteurs enseignant et soutien



Délégation Fermont, secteurs enseignant et soutien



L'équipe du bureau SERF-CSQ

 **Crédit photos :**
Dave Pineault, enseignant
Sept-Iles



Délégation Sept-Iles, secteur soutien



MERCI

à nos généreux
PARTENAIRES



Centrale des syndicats
du Québec



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ



Fédération
du personnel
de soutien
scolaire (CSQ)



Desjardins

Caisse de l'Énergie et
des Ressources naturelles



StHubert



LA CAGE
BRASSERIE SPORTIVE



Fin
renard
boulangerie

Congrès FPSS

Les 17-18-19 mai avait lieu à Montebello le 6^e Congrès de la FPSS-CSQ.

La réélection d'Éric Pronovost a été confirmée à l'issue du Congrès de la Fédération. Dominic Latouche a été élu au poste de vice-président aux relations de travail et à la vie professionnelle, et Stéphane Soumis au poste de vice-président aux communications, au secrétariat, à la trésorerie et à la formation.



De gauche à droite : Stéphane Soumis, Éric Pronovost et Dominic Latouche



Horaires d'été pour la période estivale



du 3 juin
au 26 août 2022

Veuillez prendre que nos
bureaux ferment
à **midi le vendredi**

FERMETURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

du lundi, 4 juillet
au vendredi, 12 août 2022



MERCI
ET
BON ÉTÉ !

En cas d'urgence, communiquez avec la présidente par courriel :
monica.chiasson@serf-csq.org

Partez à l'aventure au Québec

CONCOURS EXCLUSIF
AUX MEMBRES DE LA CSQ

Courez la chance de gagner
l'une des quatre cartes-cadeaux
de 1 000 \$ à La Forfaiterie

La Personnelle, l'assureur de groupe auto et habitation
choisi par la CSQ, vous offre la chance de gagner une superbe
aventure au Québec!

POUR PARTICIPER ET POUR PLUS DE DÉTAILS
lapersonnelle.com/concoursq
1 888 476-8737

Tirages les 15 avril, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre 2022.



Partenaire de la CSQ



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle[®] ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours est exclusif aux membres de la CSQ admissibles au régime d'assurance de dommages souscrits auprès de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto, habitation ou entreprise ou qui détiennent déjà une police d'assurance, à partir du 1^{er} février 2022 jusqu'à la date précédant l'un des quatre tirages. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, une carte-cadeau à La Forfaiterie de 1000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les gagnants doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 14 décembre 2022. Détails et règlement complet accessibles sur lapersonnelle.com/concoursq.